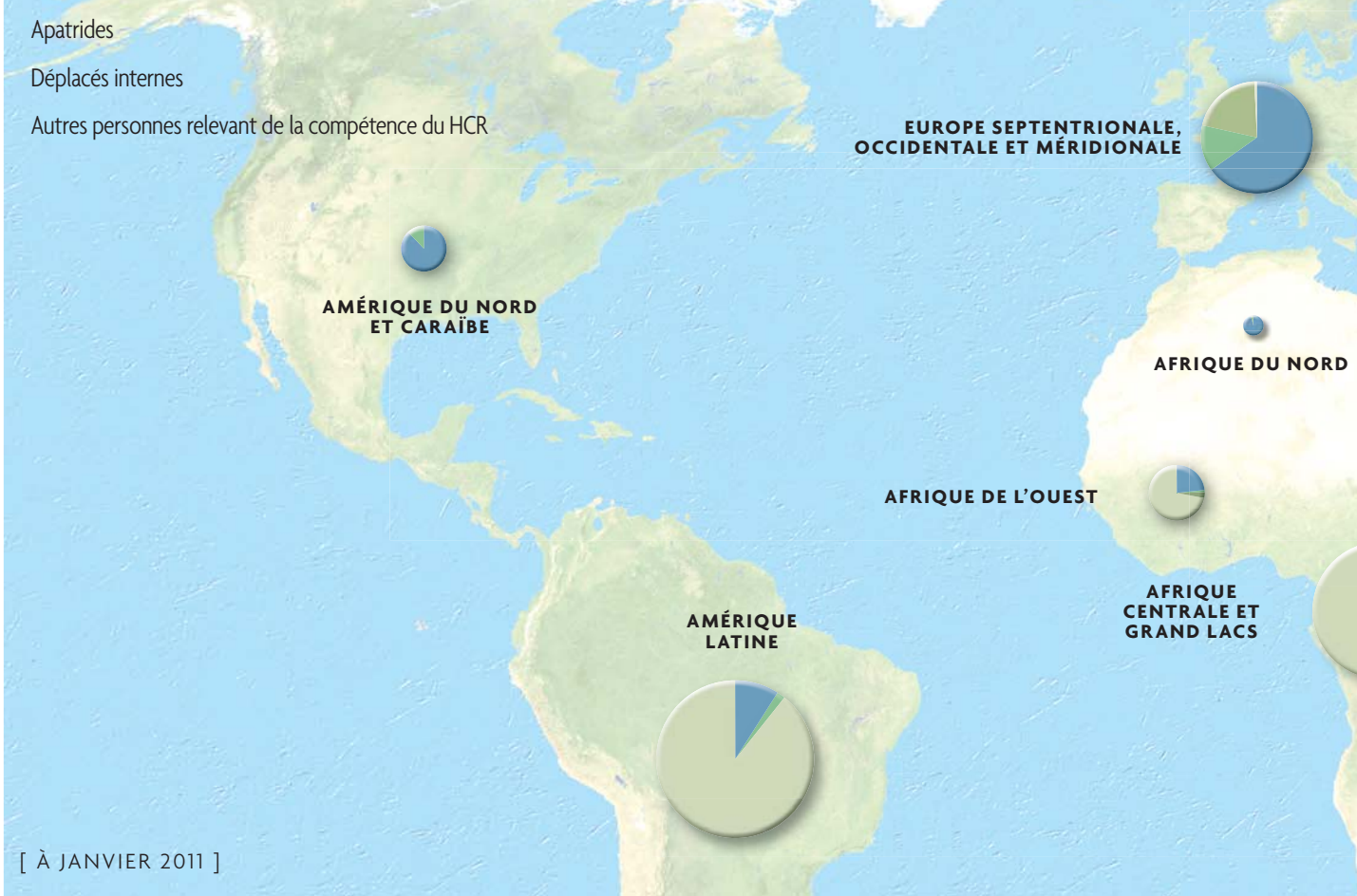


POPULATIONS RELEVANT D



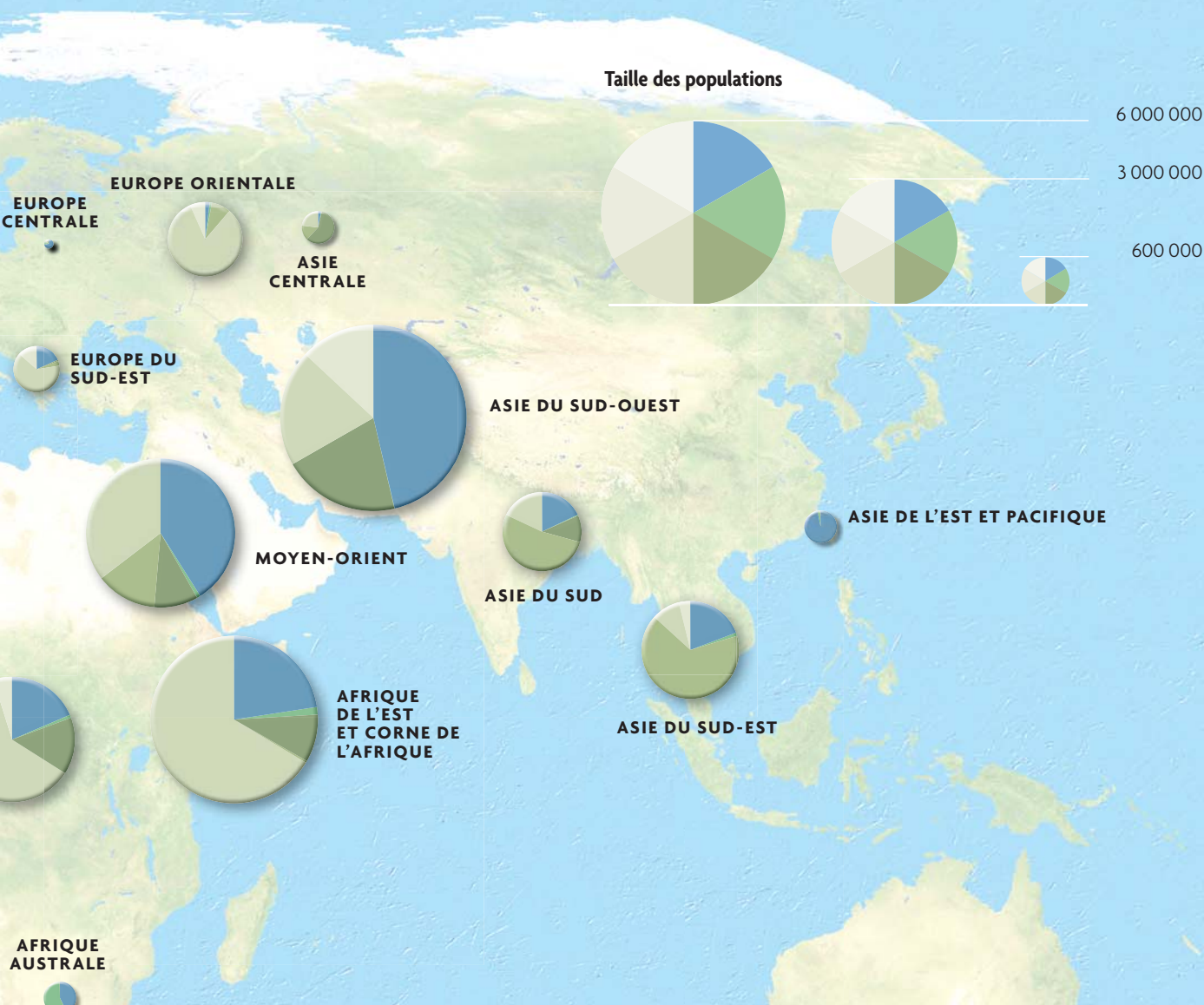
- Réfugiés
- Demandeurs d'Asile
- Réfugiés rapatriés et déplacés de retour
- Apatrides
- Déplacés internes
- Autres personnes relevant de la compétence du HCR



[À JANVIER 2011]

Sous-régions	Réfugiés	Apparentés réfugiés	Total des réfugiés	Nombre de personnes assistées par le HCR	Demandeurs d'asile	Réfugiés rapatriés	Déplacés internes protégés/assistés par le HCR
Afrique centrale et Grands Lacs	628 360	-	628 360	552 350	27 790	32 450	2 071 080
Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique ⁽²⁾⁽³⁾	1 206 800	34 300	1 241 100	1 152 990	80 930	7 540	3 644 480
Afrique de l'Ouest	168 330	10	168 330	158 370	8 910	1 380	514 520
Afrique australe ⁽⁴⁾	146 160	-	146 160	34 350	193 630	700	-
Afrique du Nord ⁽⁵⁾	103 670	26 000	129 670	93 420	4 040	1 390	-
Moyen-Orient ⁽⁶⁾	1 786 050	25 280	1 811 320	359 570	35 080	28 910	1 564 560
Asie du Sud-Ouest ⁽⁷⁾	2 974 030	6 390	2 980 420	2 980 420	3 900	118 060	1 303 940
Asie centrale ⁽⁸⁾	4 730	5 640	10 370	4 040	2 520	-	80 000
Asie du Sud	272 560	2 290	274 850	87 560	4 820	5 060	273 770
Asie du Sud-Est ⁽⁹⁾⁽¹⁰⁾	209 700	200 870	410 560	208 460	23 790	-	201 520
Asie de l'Est et Pacifique ⁽¹¹⁾	332 910	5 000	337 910	3 610	8 390	-	-
Europe orientale ⁽¹²⁾⁽¹³⁾	24 040	500	24 540	21 460	11 390	300	1 027 950
Europe du Sud-Est	98 810	510	99 320	93 680	610	1 780	343 930
Europe centrale	30 740	-	30 740	270	5 750	-	-
Europe septentrionale, occidentale et méridionale	1 452 030	-	1 452 030	80	297 240	-	-
Amérique du Nord et Caraïbe	430 950	10	430 950	340	59 250	-	-
Amérique latine	82 560	290 480	373 040	98 170	69 440	60	3 672 050
Total	9 952 430	597 280	10 549 670	5 849 140	837 480	197 630	14 697 800

E LA COMPÉTENCE DU HCR



Déplacés internes de retour	Apatrides	Autres ⁽¹⁾	Total des personnes relevant de la compétence du HCR
460 750	1 060	162 260	3 383 750
495 990	20 000	10	5 490 050
22 630	-	1 850	717 620
-	-	-	340 490
-	-	-	135 100
389 480	584 270	-	4 413 620
1 190 260	-	838 250	6 434 830
200 000	51 420	-	344 310
161 130	800 000	570	1 520 200
-	1 411 090	80 070	2 127 030
-	1 840	-	348 140
760	104 810	82 830	1 252 580
2 240	18 120	73 470	539 470
-	6 150	-	42 640
-	464 310	16 280	2 229 860
-	-	-	490 200
-	20	-	4 114 610
2 923 240	3 463 090	1 255 590	33 924 500

Les données sont généralement communiquées par les gouvernements et basées sur leurs propres définitions et méthodes de collecte de données. Le tiret correspond à une valeur nulle, non disponible ou ne s'appliquant pas au cas considéré.

⁽¹⁾ Personnes relevant de la compétence du HCR n'appartenant pas aux catégories précédemment citées mais qui bénéficient de la protection et de l'assistance du HCR.

⁽²⁾ Soudan: les chiffres relatifs aux déplacés internes incluent une population de 76 100 personnes se trouvant dans une situation apparentée à celles des déplacés.

⁽³⁾ Ouganda: le chiffre relatif aux déplacés internes représente au début de l'année 2011 la population de déplacés internes restante, vivant dans les camps et les centres de transit. Cette population relève de la compétence du HCR ainsi que les 303 000 personnes qui sont déjà retournées dans leur village.

⁽⁴⁾ Afrique du Sud: les demandeurs d'asile se réfèrent à des cas non statués, estimés à 171 700 en première instance à la fin de 2009 (aucune mise à jour n'est disponible).

⁽⁵⁾ Selon les autorités algériennes, les camps de Tindouf accueillent environ 165,000 réfugiés sahraouis.

⁽⁶⁾ Les chiffres relatifs aux réfugiés irakiens en Jordanie et en République arabe syrienne proviennent des estimations de ces deux Gouvernements.

⁽⁷⁾ Pakistan: le nombre de réfugiés afghans enregistrés par le Gouvernement pakistanais est une estimation et est susceptible de changer à la fin de l'exercice de vérification. Le nombre de déplacés de retour inclut les retours spontanés de 2009 qui ne pouvait être pris en compte qu'en 2010.

⁽⁸⁾ Kirghizistan: les chiffres relatifs aux déplacés internes incluent une population de 20 000 personnes se trouvant dans une situation apparentée à celle des déplacés.

⁽⁹⁾ Malaisie: selon le HCR, et sur la base des listes fournies par les communautés de réfugiés, la Malaisie compte 10 000 demandeurs d'asile non enregistrés. Ces personnes ont le même profil que la population actuelle de demandeurs d'asile et de réfugiés; elles sont progressivement enregistrées et voient leur statut de réfugié déterminé.

⁽¹⁰⁾ Thaïlande: les chiffres relatifs aux apatrides sont basés sur les discussions en cours entre les autorités thaï et le HCR et seront vérifiés dans le cours de l'année.

⁽¹¹⁾ Chine: les 300 000 réfugiés vietnamiens sont bien intégrés et bénéficient dans la pratique d'une protection du Gouvernement chinois.

⁽¹²⁾ Géorgie: les chiffres pour les déplacés internes incluent une population de 124 000 personnes se trouvant dans une situation apparentée à celle des déplacés.

⁽¹³⁾ Fédération de Russie: les chiffres relatifs aux déplacés internes incluent une population de 22 200 personnes se trouvant dans une situation apparentée à celle des déplacés.